

Annexe du questionnaire de projet de développement

Analyse du partenariat

Tous les projets financés par la FGC doivent se dérouler dans le cadre d’un accord de partenariat conclu entre l’organisation membre (OM) de la FGC et un partenaire responsable de la mise en œuvre du projet sur le terrain.

Le choix de ce partenaire est crucial pour assurer la bonne mise en œuvre des projets. Aussi, de manière à minimiser les risques et de s’assurer que le partenaire a été correctement identifié pour mettre en œuvre le projet selon les objectifs fixés, il est primordial que les OM procèdent, avant de remplir le questionnaire de projet qui sera soumis à la FGC, à une analyse complète de ce partenariat. Cette analyse permettra de mieux cerner les caractéristiques et les points faibles/forts du partenaire en général et par rapport au projet. Sur la base de cette analyse, l’OM devra décider d’entreprendre ou non, une collaboration avec le partenaire en question.

Dans le cas où le partenariat pourrait être confirmé, les résultats de cette analyse devront être pris en compte dans la conception et la planification du projet, par exemple soit à travers des aspects qui devront être renforcés ou considérés avec une attention particulière, soit au contraire à travers des aspects sur lesquels le projet pourra particulièrement s’appuyer.

|  |
| --- |
| **Consigne :** Merci de répondre de manière concise dans les cadres situés en dessous des questions de l’analyse de partenariat. A noter que les questions de ce document sont liées uniquement au partenariat. Celles liées directement au projet seront à compléter dans le questionnaire du projet de développement.**Le document complété ne devra pas dépasser cinq pages.****NB.** Après avoir pris connaissance de ces consignes, vous pouvez les effacer. |

# **Analyse du partenariat**

|  |
| --- |
| Nom de l’OM :Nom du partenaire local en toutes lettres et sigle :Adresse du partenaire local :Site web/facebook/instagram, etc. : |

# 1. Identité du partenaire local

1.1. Bref historique du partenaire :

1.2. Valeurs et objectifs généraux du partenaire :

1.3. Programme du partenaire et/ou projets en cours et/ou planifiés :

# 2. SITUATION RELATIVE À LA SOLIDITÉ INSTITUTIONNELLE DU PARTENAIRE

2.1. Statut institutionnel[[1]](#footnote-1) :

(Reconnaissance officielle dans les domaines d’activités. Si l’organisation partenaire n’a pas de statut formel d’une association, indiquer son rôle et sa structure p.ex. conseils communautaires.)

2.2. Début de l’activité du partenaire :

(Début/origine de l’activité du partenaire terrain)

2.3. Structure du partenaire :

(Direction, organigramme[[2]](#footnote-2), etc.)

2.4. Ressources humaines :

(Nombre total d’employés/bénévoles, capacités en interne, distribution du travail, etc.)

2.5. Existence de rapports d’activités ? [ ]  oui / [ ]  non[[3]](#footnote-3)

2.6. Volume des projets :

(Portefeuille global des projets pour l’année précédente et l’année en cours)

2.7 Provenances des ressources financières du partenaire :

(Préciser les noms des bailleurs et s’il s’agit de ressources internationales, nationales ou locales)

|  |  |
| --- | --- |
| **NOM OU ORGANISME** | **TYPE DE FINANCEMENT** |
| **Local** | **National** | **International** |
|  | [ ]  | [ ]  | [ ]  |
|  | [ ]  | [ ]  | [ ]  |

2.8. Reconnaissance institutionnelle du partenaire :

(Auprès des populations locales, autres associations, autorités, etc.)

# 3. INFORMATIONS RELATIVES AU RÉSEAU dU PARTENAIRE

3.1. Liens du partenaire avec les autorités locales et nationales :

3.2. Liens avec d’autres ONG/associations locales ou internationales :

(Éventuellement mentionner les actions de plaidoyer menées ensemble pour des politiques nationales dans leur domaine d’expertise)

# 4. EXPERTISE/COMPÉTENCEs DU PARTENAIRE POUR LA GESTION DU PROJET

4.1. Expertise/compétences du partenaire dans les domaines d’activités liés au projet :

4.2. Capacités (RH) à mener à bien le projet :

(Mise en œuvre, suivi des activités, suivi financier et présentation de rapports)

# 5. COLLABORATION OM – PARTENAIRE

5.1. Expériences antérieures de travail de l’OM avec le partenaire :

5.2. Éventuels liens d’intérêt ou familiaux existants entre l’OM et le partenaire :

(À noter que les liens ne sont pas interdits mais doivent être établis avec transparence et l’OM devra indiquer dans le questionnaire au point 3.2.c) les mesures mises en place pour éviter tous conflits liés à ce ou ces liens d’intérêts.)

5.3. Forces et faiblesses identifiées du partenaire :

(Analyse critique de la situation et des capacités du partenaires basée sur l’expérience de l’OM avec ce dernier ou sur l’analyse de celui-ci)

5.4. Mesures prises ou planifiées, y compris financières, en matière de renforcement institutionnel du partenaire :

5.5. Prévision estimée de la durée du partenariat entre l’OM et le partenaire :

(Indiquer la durée et les raisons qui vous amènent à cette estimation)

1. Si existant, mettre en annexe la copie des statuts (dans la version finale du document présenté à la CT, ce document ne devra être déposé qu’en 3 exemplaires) [↑](#footnote-ref-1)
2. Rajouter en annexe l’organigramme du partenaire. [↑](#footnote-ref-2)
3. Si oui et si nouveau partenaire, mettre le dernier rapport d’activités en annexe (dans la version finale du document présenté à la CT, ce document ne devra être déposé qu’en 3 exemplaires). [↑](#footnote-ref-3)